

ALOXE-CORTON ENSEIGNEMENT



■ La future école s'est installée dans les murs de l'ancienne, au sein de la mairie. Photo T. L. P.

L'école bourguignonne de la Sainte Enfance, installée dans la mairie d'Aloxe-Corton, accueillera des élèves dès la rentrée de septembre. L'aboutissement de cinq ans de travail pour les Coursors, l'association porteuse du projet.

Aloxe-Corton n'a plus d'école depuis que celle du village a fermé, il y a deux ans et demi. Les Coursors cherchaient, depuis 2014, un lieu pour installer une école confessionnelle catholique hors contrat, c'est-à-dire sans subvention de l'État, entre Chalon-sur-Saône et Beaune.

La commune et l'association étaient faites pour s'entendre. « Je suis allé voir le maire Maurice Chapuis, il y a un an, pour lui présenter mon projet, parce que je savais que l'école était libre, et il a été intéressé », indique Christophe De Sansal, président des Coursors, association créée spécifiquement pour

porter le projet de création de l'école. Celle-ci se résume à une salle de classe située dans la mairie, qui a accueilli l'école maternelle jusqu'en 2015. Idéal pour installer un établissement qui n'accueillera probablement pas plus d'une dizaine d'élèves lors de la première rentrée. « Nous leur louons les locaux à un prix correct (500 € par mois, ndlr) parce que nous tenions à ce qu'il y ait une école ici », déclare Bruno Colin, adjoint au maire, venu assister aux portes ouvertes de l'école, samedi matin. « La commune est ravie. » Quant au symbole d'une école privée confessionnelle s'installant dans les locaux de l'ancienne école publique, au sein même de la mairie, « ça ne nous a pas posé de problème, affirme l'adjoint. L'important pour nous, c'est qu'il y ait une école ».

Pour l'instant, l'école bourguignonne de la Sainte Enfance ouvrira une classe, réunissant CP, CE1 et CE2. « Sept élèves se sont déjà pré-inscrits, détaille

Christophe De Sansal. On espère en avoir quelques-uns de plus, mais sept, ça nous suffit. Même s'il n'y a pas plus d'élèves, on fonce ! »

Pour leur faire cours, il y aura Claire Follin-Arabet, professeure des écoles dans le public depuis dix-huit ans, qui s'est mise en disponibilité de l'Éducation nationale. Elle est « mariée et mère de sept enfants », comme elle s'est présentée devant les parents venus découvrir l'école, samedi.

Les élèves en blouse

La maîtresse revendique son ambition de « porter la foi aux enfants » et assurera deux prières quotidiennes en salle de classe, en plus d'un cours de catéchisme hebdomadaire assuré, lui, par les religieuses du Carmel de Beaune. Pour autant, « je ne vais pas parler de Dieu toute la journée en cours de maths », sourit Claire Follin-Arabet, qui se veut rassurante quant au contenu des cours enseignés aux enfants. « Nous ferons du français, des maths, de l'histoire, de la géographie de manière classique, avec des méthodes classiques », a rappelé Christophe De Sansal devant les futurs parents d'élèves.

Avec une originalité toutefois : l'association les Coursors veut s'appuyer sur la méthode d'Élisabeth Nuyts, une pédagogue ayant mis l'écoute et la parole au centre de l'apprentissage. Et, dans un « souci d'uniformité, pour éviter les comparaisons », les élèves porteront une blouse pendant la classe. Quant aux parents qui, comme ce papa lors des portes ouvertes, s'inquiètent de ne pas voir de crucifix au-dessus du tableau, Christophe De Sansal se veut, là aussi, rassurant : il sera installé d'ici la rentrée.

Tony LE PENNEC

Un fonctionnement sans subvention

Une école privée hors contrat n'est pas tenue de suivre les programmes de l'Éducation nationale, mais peut être visitée par un inspecteur pour contrôler « le respect des normes minimales de connaissances, ainsi que le respect du droit à l'éducation dû aux élèves », selon le rectorat. Elle est libre de ses méthodes de travail et ne bénéficie d'aucune subvention publique. « Ce qui veut dire que nous ne fonctionnerons que grâce à des dons et aux frais d'inscription », précise Christophe de Sansal. Le coût d'inscription pour les élèves de l'école bourguignonne de la Sainte Enfance s'établira entre 150 et 360 € par mois, sur onze mois, selon les moyens de chacun. « 360 € correspondent à une prise en charge totale de l'élève, précise le président des Coursors. Mais nous ne voulons pas que le côté financier empêche qui que ce soit de s'inscrire dans notre école. Nous encourageons tout le monde à venir nous voir. S'il y a des soucis d'argent, nous pouvons trouver des solutions. Il existe notamment l'Association éducation solidarité, qui peut venir en aide aux parents dans ce type de situation. » Par ailleurs, l'école sollicite aussi la bonne volonté de chacun, parent d'élèves ou habitants du village, pour faire des dons ou offrir un peu de son temps, par exemple pour s'occuper, entre midi et 14 heures, des enfants qui ne rentrent pas chez eux.

Agence de Beaune
9, rue de Lorraine,
21200 Beaune

Téléphone
Rédaction : 03.80.26.34.50

Mail
lbpbeaune@lebienpublic.fr

Web
www.bienpublic.com/
édition-cote-de-beaune
www.bienpublic.com/
édition-cote-de-nuits

Facebook
https://www.facebook.com/
LeBienPublicBeaune/

Twitter
#BP_Beaune